

B 9452

92 B264

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

SAS TRENDL FINANCES

14 SEP. 2017

DOCUMENTS FISCAUX

2050 - Bilan Actif

①

BILAN - ACTIF

CERTIFIÉ
CONFORME
DGFIP N° 2050 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS TRENDL FINANCES		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 12	
Adresse de l'entreprise 22 rue Hannong 67500 HAGUENAU		Durée de l'exercice précédent 12	
Numéro SIRET 3 8 4 1 3 8 8 5 5 0 0 0 1 8		Néant ☐	
		Exercice N clos le, 31/12/2016	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I) AA			
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC
		Frais de développement * CX	CQ
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG
		Fonds commercial (I) AH	AI
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO
		Constructions AP	AQ
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS
		Autres immobilisations corporelles AT	AU
		Immobilisations en cours AV	AW
		Avances et acomptes AX	AY
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT
		Autres participations CU	CV
		Créances rattachées à des participations BB	BC
		Autres titres immobilisés BD	BE
		Prêts BF	BG
		Autres immobilisations financières* BH	BI
TOTAL (II) BJ		BK	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM
		En cours de production de biens BN	BO
		En cours de production de services BP	BQ
		Produits intermédiaires et finis BR	BS
		Marchandises BT	BU
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY
		Autres créances (3) BZ	CA
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres) CD	CE
Comptes de régularisation	Disponibilités CF	CG	
	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	
	TOTAL (III) CJ	CK	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV) CW		
	Primes de remboursement des obligations (V) CM		
	Ecart de conversion actif* (VI) CN		
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		932 564	IA
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an : CR
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :	Stocks :
			Créances :

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



PIERRE MARX ET ASSOCIÉS

2 rue de Copenhague 67300 SCHILTIGHEIM

Tél. 03 90 22 75 22

Page 4

2051 - Bilan Passif avant répartition

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS TRENDL FINANCES		Néant ☐		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 38 112)	DA	38 112			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB				
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC				
	Réserve légale (3)	DD	3 811			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	636 800			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)	DF				
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG				
	Report à nouveau	DH	(31 504)			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	37 433			
	Subventions d'investissement	DJ				
	Provisions réglementées *	DK				
	TOTAL (I)	DL	684 652			
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM				
	Avances conditionnées	DN				
	TOTAL (II)	DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP				
	Provisions pour charges	DQ				
	TOTAL (III)	DR				
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS				
	Autres emprunts obligataires	DT				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU				
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	97 061			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	39 494			
	Dettes fiscales et sociales	DY	111 356			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ				
Autres dettes	EA					
	Compte régular.	EB				
	TOTAL (IV)	EC	247 912			
	Ecarts de conversion passif*	ED				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	932 564			
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB				
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC			
		Écart de réévaluation libre	ID			
		Réserve de réévaluation (1976)	IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF				
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	247 912				
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group



2052 - Compte de résultat de l'exercice en liste

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS TRENDL FINANCES				Néant ☐				
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	767 000	FH		FI	767 000	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	767 000	FK		FL	767 000	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ	2	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	767 002	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	96 136	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	5 396	
	Salaires et traitements*					FY	478 141	
	Charges sociales (10)					FZ	194 075	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	3	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	773 752	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(6 749)		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	482	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	4 341	
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	46 214	
Total des produits financiers (V)					GP	51 038		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	6 856	
Total des charges financières (VI)					GU	6 856		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	44 182		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	37 433		

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



2053 - Compte de résultat de l'exercice (suite)

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2017

Formulaire obligatoire, article 53 A
du Code général des impôts

Désignation de l'entreprise SAS TRENDL FINANCES		Néant ☐	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices *		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	818 041
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	780 608
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	37 433
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC	
		RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe).		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Une convention d'animation et de prestations de services a été conclue le 1er Janvier 2015 entre la SAS TRENDDEL FINANCES et sa fille, la SASU TRENDDEL ET FILS.

A ce titre, la SAS TRENDDEL FINANCES a facturé 767 000€ au titre de l'année 2016.

CE DOCUMENT
EST
CONFORME



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS TRENDDEL FINANCES

Les comptes annuels ont les caractéristiques suivantes :

- TOTAL BILAN : 932 565 euros
- RESULTAT: un excédent de 37 433 euros

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

1. Principes Généraux

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Les charges et produits relatifs aux exercices antérieurs sont toujours traités comme des charges et produits exceptionnels, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. et notamment le règlement 2014-03 de l'ANC.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2. Changement de modalités d'application des règles et méthodes comptables

A compter du 01/01/2005, les règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC) proposent plusieurs options, notamment :

- les frais de constitution, de transformation et de premier établissement sont inscrits en charges (méthode préférentielle), mais peuvent également figurer à l'actif.
- les frais d'augmentation de capital, de fusion ou de scission sont imputés sur les primes de d'émission ou de fusion (méthode préférentielle). En cas d'insuffisance des primes, ces frais sont comptabilisés en charges. Ils peuvent également être inscrits à l'actif.
- les coûts engagés pendant la phase de développement, se rapportant à des projets nettement individualisés et ayant de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale, peuvent être inscrits à l'actif (méthode préférentielle) ou en charges.
- les frais accessoires des immobilisations incorporelles ou corporelles, tels que droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, peuvent être rattachés au coût de l'immobilisation (méthode préférentielle) ou enregistrés en charges.

Selon l'avis 2005-5 du Comité d'Urgence du CNC du 6/01/2005, cette option est scindée en deux options distinctes, soit :

- celle relative aux immobilisations incorporelles et corporelles



Règles et méthodes comptables

- celle relative aux titres immobilisés et de placement

Selon l'avis du Comité d'Urgence du CNC du 15/06/2007, l'option relative aux titres de participations peut être effectué indépendamment de l'option retenue pour les autres titres et autorise notamment un changement d'option pour les titres de participation acquis à compter de 2006.

- les coûts d'emprunt pour financer l'acquisition ou la production d'un actif (immobilisation incorporelle corporelle ou stock), qui exige une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisé ou vendu, peuvent être incorporés dans le coût de l'actif.
- les composants de 2ème catégorie (dépenses faisant l'objet de programmes pluriannuels de gros entretien ou de grandes révisions en application des lois, règlements ou d'usages de l'entité ayant pour objet soit de s'assurer du bon fonctionnement, soit d'y apporter un entretien courant) sont comptabilisés en composants (méthode préférentielle) ou font l'objet d'une provision pour gros entretiens ou grandes révisions.
- les engagements de retraite peuvent être constatés en provision (méthode préférentielle) ou font l'objet d'une simple mention dans l'annexe.

Le passage à une méthode préférentielle est irréversible.

L'avis 00-0A du Comité d'Urgence du CNC du 6 juillet 2000, portant sur les changements de méthodes quant aux engagements de retraite, conclut qu'une entité, qui n'a pas intégralement comptabilisé ses engagements retraite, doit :

- soit maintenir la situation inchangée ;
- soit provisionner l'intégralité de ses engagements au titre d'un changement de méthode.

Aucune option n'a été prise à ce jour.

Règles et méthodes comptables

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

La valeur résiduelle n'étant pas mesurable avec la précision suffisante, la base amortissable est égale à la valeur brute.

La traduction de la répartition de la valeur amortissable des actifs sur leur durée d'utilisation ou d'usage est constatée par amortissement linéaire soit :

- * Concessions et Brevets : 1 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels :
- * Installations générales, agencements et aménagements divers :
- * Matériel de transport :
- * Matériel informatique :
- * Mobilier :

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Aucun indice de perte de valeur n'ayant été identifié, aucune dépréciation n'a été pratiquée.

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Provisions réglementées

L'amortissement dérogatoire est constitué par la différence entre l'amortissement fiscal et l'amortissement économique.

Frais d'établissement

Les frais de constitution, de transformation et de premier établissement ont été comptabilisés en charges de l'exercice. Les frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission ont été imputés sur les primes d'émission et de fusion et en cas d'insuffisance comptabilisés en charges.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables à l'acquisition des produits finis, des matières premières et des services. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.



Règles et méthodes comptables

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Le coût de production comprend :

- les coûts directement liés aux unités produites (main d'oeuvre directe) ;

- les frais généraux fixes et variables de production encourus pour transformer les matières premières en produits finis.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Conformément à l'avis CNC du 15 juin 2007, les frais liés à l'acquisition (droit de mutation, honoraires et frais d'actes) des titres de participation sont incorporés au prix de revient de ces titres.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Au 31/12/2016, la valeur d'inventaire des valeurs mobilières de placement est de 154 658,91 euros et se décompose de la manière suivante :

- CM EURO AC C D :	81 445,21 euros intégrant une plus value latente de 4 310,55 euros
- CM FRANCE 3D :	91 525,77 euros intégrant une plus value latente de 14 001,52 euros

Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE)

La société TRENDDEL FINANCES a comptabilisé dans ses comptes au 31 décembre 2016 un CICE de 82 415€ correspondant à 6% de la masse salariale éligible de l'exercice.

Le CICE a été enregistré en réduction des charges sociales, comme l'autorise la note de l'Autorité de Normalisation comptable de février 2013.

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi est basé sur les salaires de l'année civile et ne pourra être imputé que sur l'impôt dû au moment de la liquidation de mai 2017.

Ce Crédit d'Impôt n'étant pas préfinancé auprès d'un établissement de crédit et ne pouvant être encaissé au plus tôt qu'en mai 2017, nous n'avons pas encore à ce stade à rendre compte de son utilisation dans nos comptes annuels.

Ce Crédit d'impôt constitue néanmoins une composante de notre résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

A cet égard, l'affectation du résultat de l'exercice 2016 prévoit l'affectation en réserve de la quote-part de résultat représentative de ce produit à recevoir.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	258 575			258 575
- Autres titres immobilisés		15		15
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	258 575	15		258 590
ACTIF IMMOBILISE	258 575	15		258 590

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-euros

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
SASU TRENDÉL & FILS	1		100,00					8		
- Participations (détenues entre 10 et 50%)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangères										

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 184 541 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	56 400	56 400	
Autres	126 447	126 447	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	1 693	1 693	
Total	184 541	184 541	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Dépréciation des actifs

Produits à recevoir

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	4 342			4 342
Total	4 342			4 342

Répartition des dotations et reprises :

Exploitation	
Financières	4 342
Exceptionnelles	



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 38 112,25 euros décomposé en 2 500 titres d'une valeur nominale de 15,24 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 247 912 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	39 494	39 494		
Dettes fiscales et sociales	111 357	111 357		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	97 061	97 061		
Produits constatés d'avance				
Total	247 912	247 912		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FNP - EC	19 200
FNP - CAC	6 060
DETTES PROV CP	1 975
CAP - CH SOC CP	830
CAP - TA / FPC	5 288
CAP - CET	374
Total	33 727



Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CCA - ASSURANCES	1 303		
CCA - DOCUMENTATION TECHNIQUE	391		
Total	1 693		

Notes sur le compte de résultat

Secteur d'activité	31/12/2016
TOTAL	767 000

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Liste des transactions significatives

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/1992, la société SAS TRENDDEL FINANCES est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS TRENDDEL FINANCES.



TRENDEL FINANCES

Société Par Actions Simplifiée au capital de 38 112.25 €

Siège social : 22 rue Hannong

67500 HAGUENAU

384 138 855 RCS STRASBOURG

CERTIFIÉ
CONFORME

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT SOUMISE ET ADOPTÉE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 30 JUIN 2017

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale sur proposition du président décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2016, s'élevant à 37 433.28 €, de la manière suivante :

Origines

Report à nouveau antérieur	<31 504.24>
Résultat de l'exercice	37 433.28

Affectations

Autres réserves	5 900.00
Report à nouveau	29.04

Total	5 929.04	5 929.04
-------	----------	----------

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

ANDRE GYSS

Expert Comptable

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de COLMAR

SIRET 349 767 731 00095 - APE 6920Z

6b , route de SCHIRMECK - 67190 GRENDLBRUCH

TRENDEL FINANCES

SAS au capital de 38 112.25 EUROS

22, rue Hannong

67500 HAGUENAU

R.C. STRASBOURG B 384 138 855

SIRET: 384 138 855 00018 APE 8907

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31.12.2016

Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016 sur :

le contrôle des comptes annuels de votre société tels que joints au présent rapport,
la justification de mes appréciations,
les informations spécifiques et les informations prévues par la Loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président,
Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

1 J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en Œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste examiner, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères, et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à fin de l'exercice.

AG

II JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS :

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de Commerce relatives la justification de mes appréciations, je porte votre connaissance les éléments suivants :

Les appréciations auxquelles j'ai procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portent notamment sur les principes comptables suivis, tels que décrits dans la note Participations, titres immobilisations, valeurs mobilières de l'annexe des comptes annuels.

J'estime que les informations contenues sur ce point dans l'annexe donnent une information appropriée sur les comptes annuels.

Les appréciations ainsi apportés s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de mon rapport.

III VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observations à formuler sur la sincérité la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux actionnaires de la société sur la situation financière et les comptes annuels.

FAIT A GRENDELBRUCH, le 23 juin 2017

Le commissaire aux comptes

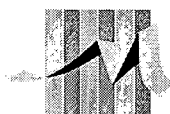
A GYSS

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'A GYSS', written over a horizontal line.

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/16	Net au 31/12/15
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	258 575		258 575	258 575
Autres titres immobilisés	15		15	
ACTIF IMMOBILISE	258 590		258 590	258 575
Stocks				
Créances				
Clients et comptes rattachés	56 400		56 400	114 000
Etat, Impôts sur les bénéfices	117 253		117 253	119 601
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	9 194		9 194	8 647
Autres créances				1 555
Divers				
Valeurs mobilières de placement	154 659		154 659	386 043
Disponibilités	334 775		334 775	32 757
Charges constatées d'avance	1 693		1 693	
ACTIF CIRCULANT	673 975		673 975	662 603
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	932 565		932 565	921 178

AG



Bilan

	Net au 31/12/16	Net au 31/12/15
PASSIF		
Capital social ou individuel	38 112	38 112
Réserve légale	3 811	3 811
Réserves statutaires ou contractuelles	636 800	636 800
Report à nouveau	-31 504	-31 978
Résultat de l'exercice	37 433	474
CAPITAUX PROPRES	684 653	647 219
AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Découverts et concours bancaires		108
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		108
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	97 061	119 257
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	39 494	49 087
Personnel	1 975	4 082
Organismes sociaux	89 375	74 650
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	19 633	26 775
Autres dettes fiscales et sociales	374	
Dettes fiscales et sociales	111 357	105 507
DETTES	247 912	273 959
TOTAL DU PASSIF	932 565	921 178



AG

Compte de résultat

	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	%	du 01/01/15 au 31/12/15 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Production vendue	767 000	100,00	695 000	100,00	72 000	10,36
Autres produits	3		1		2	253,01
Total	767 003	100,00	695 001	100,00	72 002	10,36
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Autres achats et charges externes	96 136	12,53	100 543	14,47	-4 407	-4,38
Total	96 136	12,53	100 543	14,47	-4 407	-4,38
MARGE GLOBALE	670 867	87,47	594 458	85,53	76 409	12,85
CHARGES						
Impôts, taxes et versements assimilés	5 396	0,70	4 288	0,62	1 108	25,85
Salaires et Traitements	478 141	62,34	424 228	61,04	53 913	12,71
Charges sociales	194 075	25,30	173 385	24,95	20 691	11,93
Autres charges	3		1		3	307,23
Total	677 616	88,35	601 901	86,60	75 715	12,58
RESULTAT D'EXPLOITATION	-6 749	-0,88	-7 443	-1,07	694	-9,32
Produits financiers	51 039	6,65	7 917	1,14	43 122	544,68
Charges financières	6 856	0,89			6 856	
Résultat financier	44 183	5,76	7 917	1,14	36 266	458,08
RESULTAT COURANT	37 433	4,88	474	0,07	36 960	NS
Résultat exceptionnel						
RESULTAT DE L'EXERCICE	37 433	4,88	474	0,07	36 960	NS




Règles et méthodes comptables

- celle relative aux titres immobilisés et de placement

Selon l'avis du Comité d'Urgence du CNC du 15/06/2007, l'option relative aux titres de participations peut être effectué indépendamment de l'option retenue pour les autres titres et autorise notamment un changement d'option pour les titres de participation acquis à compter de 2006.

- les coûts d'emprunt pour financer l'acquisition ou la production d'un actif (immobilisation incorporelle corporelle ou stock), qui exige une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisé ou vendu, peuvent être incorporés dans le coût de l'actif.

- les composants de 2ème catégorie (dépenses faisant l'objet de programmes pluriannuels de gros entretien ou de grandes révisions en application des lois, règlements ou d'usages de l'entité ayant pour objet soit de s'assurer du bon fonctionnement, soit d'y apporter un entretien courant) sont comptabilisés en composants (méthode préférentielle) ou font l'objet d'une provision pour gros entretiens ou grandes révisions.

- les engagements de retraite peuvent être constatés en provision (méthode préférentielle) ou font l'objet d'une simple mention dans l'annexe.

Le passage à une méthode préférentielle est irréversible.

L'avis 00-0A du Comité d'Urgence du CNC du 6 juillet 2000, portant sur les changements de méthodes quant aux engagements de retraite, conclut qu'une entité, qui n'a pas intégralement comptabilisé ses engagements retraite, doit :

- soit maintenir la situation inchangée ;
- soit provisionner l'intégralité de ses engagements au titre d'un changement de méthode.

Aucune option n'a été prise à ce jour.



Ag

Règles et méthodes comptables

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

La valeur résiduelle n'étant pas mesurable avec la précision suffisante, la base amortissable est égale à la valeur brute.

La traduction de la répartition de la valeur amortissable des actifs sur leur durée d'utilisation ou d'usage est constatée par amortissement linéaire soit :

- * Concessions et Brevets : 1 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels :
- * Installations générales, agencements et aménagements divers :
- * Matériel de transport :
- * Matériel informatique :
- * Mobilier :

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Aucun indice de perte de valeur n'ayant été identifié, aucune dépréciation n'a été pratiquée.

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Provisions réglementées

L'amortissement dérogatoire est constitué par la différence entre l'amortissement fiscal et l'amortissement économique.

Frais d'établissement

Les frais de constitution, de transformation et de premier établissement ont été comptabilisés en charges de l'exercice. Les frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission ont été imputés sur les primes d'émission et de fusion et en cas d'insuffisance comptabilisés en charges.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables à l'acquisition des produits finis, des matières premières et des services. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.



Règles et méthodes comptables

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Le coût de production comprend :

- les coûts directement liés aux unités produites (main d'oeuvre directe) ;

- les frais généraux fixes et variables de production encourus pour transformer les matières premières en produits finis.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Conformément à l'avis CNC du 15 juin 2007, les frais liés à l'acquisition (droit de mutation, honoraires et frais d'actes) des titres de participation sont incorporés au prix de revient de ces titres.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Au 31/12/2016, la valeur d'inventaire des valeurs mobilières de placement est de 154 658,91 euros et se décompose de la manière suivante :

- CM EURO AC C D :	81 445,21 euros intégrant une plus value latente de 4 310,55 euros
- CM FRANCE 3D :	91 525,77 euros intégrant une plus value latente de 14 001,52 euros

Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE)

La société TRENDDEL FINANCES a comptabilisé dans ses comptes au 31 décembre 2016 un CICE de 82 415€ correspondant à 6% de la masse salariale éligible de l'exercice.

Le CICE a été enregistré en réduction des charges sociales, comme l'autorise la note de l'Autorité de Normalisation comptable de février 2013.

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi est basé sur les salaires de l'année civile et ne pourra être imputé que sur l'impôt dû au moment de la liquidation de mai 2017.

Ce Crédit d'Impôt n'étant pas préfinancé auprès d'un établissement de crédit et ne pouvant être encaissé au plus tôt qu'en mai 2017, nous n'avons pas encore à ce stade à rendre compte de son utilisation dans nos comptes annuels.

Ce Crédit d'impôt constitue néanmoins une composante de notre résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

A cet égard, l'affectation du résultat de l'exercice 2016 prévoit l'affectation en réserve de la quote-part de résultat représentative de ce produit à recevoir.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	258 575			258 575
- Autres titres immobilisés		15		15
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	258 575	15		258 590
ACTIF IMMOBILISE	258 575	15		258 590



Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-euros

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

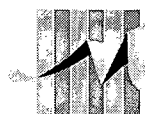
(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
SASU TRENDDEL & FILS	1		100,00					8		
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangères										



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 184 541 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	56 400	56 400	
Autres	126 447	126 447	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	1 693	1 693	
Total	184 541	184 541	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Dépréciation des actifs

Produits à recevoir

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	4 342			4 342
Total	4 342			4 342
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières			4 342	
Exceptionnelles				



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 38 112,25 euros décomposé en 2 500 titres d'une valeur nominale de 15,24 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 247 912 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	39 494	39 494		
Dettes fiscales et sociales	111 357	111 357		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	97 061	97 061		
Produits constatés d'avance				
Total	247 912	247 912		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FNPF - EC	19 200
FNPF - CAC	6 060
DETTE PROV CP	1 975
CAP - CH SOC CP	830
CAP - TA / FPC	5 288
CAP - CET	374
Total	33 727



Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CCA - ASSURANCES	1 303		
CCA - DOCUMENTATION TECHNIQUE	391		
Total	1 693		



AG

Notes sur le compte de résultat

Secteur d'activité	31/12/2016
TOTAL	767 000

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Liste des transactions significatives

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/1992, la société SAS TRENDDEL FINANCES est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS TRENDDEL FINANCES.

